

2013-1900  
2014-04-25

BOTTLE LABEL

<b>GROUPE</b>	<b>1B</b>	<b>INSECTICIDE</b>
---------------	-----------	--------------------

**PRO MALATHION 50 EC  
INSECTICIDE LIQUIDE**

Pour la répression des mouches domestiques, mouches d'étables  
et mites. On l'utilise aussi pour la suppression  
des insectes nuisibles sur les arbres d'ornement, fruits, légumes et grandes cultures.

COMMERCIAL

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION 16099 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : malathion 50 %

ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 4 L

Agrium Advanced Technologies RP Inc.  
10 Craig St.,  
Brantford, ON  
N3R 7J1

(519) 757-0077

2013-1900  
2014-04-25

## NE PAS APPLIQUER DU HAUT DES AIRS.

**MODE D'EMPLOI : (Pour de plus amples renseignements, consulter le dépliant ci-joint).**

Comme ce produit n'est pas homologué à des fins de lutte contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **IL EST INTERDIT** de l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles.

**ÉVITER** de contaminer les approvisionnements en eau d'irrigation et en eau potable ainsi que les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** pointer le pulvérisateur au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et dans les rangs extérieurs, fermer les buses orientées vers l'extérieur. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h au site d'application (d'après la mesure prise à l'extérieur de la zone de traitement, du côté d'où vient le vent).

### Zones tampons

Les méthodes ou le matériel de pulvérisation suivants **NE NÉCESSITENT PAS** de zone tampon : pulvérisateur à main ou à réservoir dorsal et application localisée.

Respecter les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous entre le point d'application directe et la rive sous le vent de l'habitat d'eau douce (lacs, cours d'eau, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs et milieux humides) ou de l'habitat marin ou estuarien sensible le plus près.

Méthode d'application	Culture		Profondeur de l'habitat d'eau douce:  Moins de 1 m	Profondeur de l'habitat d'eau douce:  Plus de 1 m	Profondeur de l'habitat marin ou estuarien:  Moins de 1 m	Profondeur de l'habitat marin ou estuarien:  Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	asperge, carotte, tomate, pois, haricot, brocoli, chou de Bruxelles, rutabaga, radis, panais,		2	1	5	3

2013-1900  
2014-04-25

	chou, chou frisé, concombre, courge, citrouille, melon, aubergine, piment, pomme de terre, oignon (bulbe & vert), laitue, blé, seigle, orge, avoine, luzerne, trèfle, tabac, lentille, le colza (pâturage et parcours)					
	betterave, moutarde,		1	1	4	2
	Céleri, épinard		3	1	5	3
	fraise		3	1	10	4
	Framboise		4	2	10	5
Pulvérisateur pneumatique	Pomme, abricot, cerise, pêche,	Début de la croissance	35	25	50	40
	prune, poire	Fin de la croissance	30	15	40	30
	raisin	Début de la croissance	30	20	45	35
		Fin de la croissance	20	10	35	25

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes de chaque produit inclus dans le mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (la plus restrictive) parmi les zones indiquées sur les étiquettes de ces produits. Pulvériser le mélange en utilisant le calibre de gouttelette le plus grossier (selon la classification de l'ASAE) parmi les calibres précisés sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

**Contre les jeunes sauterelles dans les pâturages :** Appliquer le Pro Malathion 50 EC Insecticide Liquide à raison de 1,0 à 1,5 L/ha dans suffisamment d'eau pour s'assurer d'un bon mouillage.

2013-1900  
2014-04-25

**Maîtrise des mouches (domestiques et d'étables) :** Pour maîtriser les mouches: mélanger 2 L de Pro Malathion 50 EC Insecticide Liquide 50 EC dans 100 L d'eau. Répéter l'application autant de fois que nécessaire.

Pour le traitement des fondations à l'extérieur uniquement, et d'une bande de 1 m de large autour des fondations.

**Attention :** Attendre 14 jours avant d'utiliser le Pro Malathion 50 EC Insecticide Liquide sur des surfaces nouvellement badigeonnées. **EMPÊCHER** les effluents ou les eaux de ruissellement d'une serre ou d'une champignonnière qui contiennent ce produit d'atteindre les lacs, les cours d'eau, les étangs et tout autre plan ou cours d'eau.

#### **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI. TOXIQUE pour les oiseaux. TOXIQUE pour les abeilles exposées directement au traitement, à la dérive de pulvérisation ou aux résidus déposés sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur. **NE PAS** appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur lorsque des abeilles y butinent. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. TOXIQUE pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue. Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en respectant une bande de végétation entre le site à traiter et la rive du plan d'eau. L'emploi de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, surtout dans les zones où le sol est perméable (par exemple, sol sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter de respirer la pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la contamination des aliments et des aliments pour animaux. Ne pas contaminer les abreuvoirs ni les ustensiles. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant les activités de nettoyage et de réparation. Il n'est pas nécessaire de porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le fonctionnement des pulvérisateurs à rampe d'aspersion. Pulvérisateur manuel: Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un pantalon long et un vêtement à manches longues de même que des gants et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit

2013-1900  
2014-04-25

ainsi que pendant les activités de nettoyage et de réparation. Limiter la quantité de matière active manipulée par jour à 6 kg par personne (environ 190 L à une dose de 32,5 g m.a./L). Se laver après la manutention ou l'emploi. Éviter de contaminer les étangs, les lacs, les ruisseaux et toutes les autres étendues d'eaux qui pourraient contenir des poissons, servir à l'irrigation ou à des usages domestiques. Ne pas appliquer une pulvérisation à base d'huile sur des plantes ornementales, car des dommages pourraient s'ensuivre.

Ce produit contient un produit à base de pétrole qui est toxique aux organismes aquatiques. Éviter toute contamination de systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le lavage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive vers les zones d'activité humaine (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

Pour usage extérieur seulement lorsqu'utilisé dans les zones résidentielles. On entend par aire résidentielle tout endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposés pendant ou après une application. Ce sont notamment les habitations, les écoles, les édifices publics et tout autre endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposés.

#### **PREMIERS SOINS :**

**En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion,** appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconscient.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Le malathion est une substance organophosphatée qui agit comme un inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont les maux de tête, les nausées, les étourdissements, une sudation et une salivation excessives, l'écoulement nasal et le larmolement. Dans les cas d'intoxication plus graves, les symptômes peuvent en outre comprendre des contractions musculaires, de la faiblesse, des tremblements, des troubles de coordination, des vomissements, des crampes abdominales et de la diarrhée. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque

2013-1900  
2014-04-25

une perte de conscience, de l'incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'une composante cardiovasculaire secondaire. Traiter selon les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et érythrocytaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer des données de base). L'atropine, administrée uniquement par injection, est l'antidote privilégié. Les oximes, comme le chlorure de pralidoxime, peuvent avoir un effet thérapeutique s'ils sont administrés au début de la manifestation des symptômes. Cependant, il ne faut les administrer qu'avec de l'atropine. En cas d'intoxication aiguë grave, administrer les antidotes immédiatement après avoir rétabli la perméabilité des voies respiratoires et la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

### **ENTREPOSAGE**

Éviter de contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale pendant l'entreposage ou l'élimination du produit. Conserver le produit dans son contenant original pendant son entreposage. L'isomalathion, un métabolite toxique du malathion, se forme lorsque le produit contenant du malathion est entreposé à une température élevée ou pendant une longue période. Le produit contenant du malathion doit être entreposé dans un endroit frais (< 20 à 23 °C), sec et bien aéré, à l'écart des semences, des engrais ou d'autres pesticides et pendant une période ne dépassant pas un an.

**ÉLIMINATION :** Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2013-1900  
2014-04-25

PAMPHLET

<b>GROUPE</b>	<b>1B</b>	<b>INSECTICIDE</b>
---------------	-----------	--------------------

**PRO MALATHION 50 EC  
MALATHION 50 EC  
INSECTICIDE LIQUIDE**

Pour la répression des mouches domestiques, mouches d'étable et mites. On l'utilise aussi pour la suppression des insectes nuisibles sur les arbres d'ornement, fruits, légumes et grandes cultures.

COMMERCIAL

N<sup>o</sup> D'HOMOLOGATION 16099 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARANTIE : malathion 50 %

ATTENTION

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT AVANT L'EMPLOI

Agrium Advanced Technologies RP Inc.  
10 Craig St.,  
Brantford, ON  
N3R 7J1  
(519) 757-0077

2013-1900  
2014-04-25

**PLANTES ORNEMENTALES : Contre les cochenilles virgules**, mélanger 1,25 à 2,5 L/ha de Pro Malathion 50 EC Insecticide Liquidedans 1000 L d'eau. Appliquer le mélange lorsque les cochenilles rampantes sont établies dans le feuillage. **Contre les pucerons, cicadelles, jeunes sauterelles, thrips, tétranyques, punaises à quatre raies, pyrales de la pomme, cochenilles, aleurodes, scarabées japonais, punaises ternes, punaises réticulées, perce-pousses européens du pin** : mélanger 2 L de Pro Malathion 50 EC Insecticide Liquidedans 1000 L d'eau et traiter les plants à fond. **Contre les tordeuses des bourgeons de l'épinette, livrées, petites mineuses du bouleau et du buis et les chenilles burcicoles**, mélanger 2,5 L de Pro Malathion 50 EC Insecticide Liquide dans 1000 L d'eau. **Contre les cochenilles des aiguilles du pin**, mélanger 5 L de Pro Malathion 50 EC Insecticide Liquidea nds 1000 L d'eau. Appliquer sur lesin sectes rampants dès qu'ils sont établis dans le feuillage. Intervalle minimum entre les traitements (jours) : 10.

**Remarque** : Des dommages peuvent se produire sur certaines espèces de fougères, crassulas, pétunias, ilex, violettes africaines et genévriers.

**Couches de champignons** : Pour supprimer les mites, phorides et sciarides, mélanger 25 à 40 L dans 11,0 L d'eau et appliquer le mélange sur une surface de 100 m<sup>2</sup> immédiatement après la cueillette.

**Légumes** : Appliquer le mélange à la concentration ci-dessous pour chaque culture en utilisant suffisamment d'eau pour assurer un bon mouillage. Répéter selon les besoins, mais en respectant le délai avant la récolte indiqué ci-dessous.

Culture	Ravageurs	Quantité par hectare	Dose totale maximale en une saison	Intervalle Minimal entre les traitements (jours)	Jours avant la récolte	Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)
Asperges	Criocères de l'asperge	2.75 L/ha	1	N/A	1	12 h
Carottes Radis Panais	Pucerons	1.1 - 2.75 L/ha	1	N/A	7	Radi = 12 h Carottes, Panais = 1
Tomates de grande culture	Tétranyques, pucerons	1.5 - 2.25 L/ha	4	7	3	12 h

2013-1900  
2014-04-25

<b>Culture</b>	<b>Ravageurs</b>	<b>Quantité par hectare</b>	<b>Dose totale maximale en une saison</b>	<b>Intervalle Minimal entre les traitements (jours)</b>	<b>Jours avant la récolte</b>	<b>Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)</b>
Pois	Pucerons du pois (N'appliquer que si le feuillage est sec.)	2.25 L/ha	2	7	3	1
Haricots	Coccinelles mexicaines des haricots, tétranyques	1.5 - 2.15 L/ha	2	7	3	1
Brocolis Choux Choux frisés	Pucerons  Piérides du chou, fausses-arpenteuses du chou	1.1 - 2.75 L/ha  1.1 - 2.75 L/ha	1	N/A	3 (Brocolis)  7 (Choux et choux frisés)	Brocolis, Choux = 2  Choux frisés = 1
Choux de Bruxelles	Pucerons	1.1 - 2.75 L/ha	1	N/A	7	2
Navets	Pucerons	1.1 - 2.75 L/ha	1	N/A	3	12 h

2013-1900  
2014-04-25

<b>Culture</b>	<b>Ravageurs</b>	<b>Quantité par hectare</b>	<b>Dose totale maximale en une saison</b>	<b>Intervalle Minimal entre les traitements (jours)</b>	<b>Jours avant la récolte</b>	<b>Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)</b>
Concombres Courges Citrouilles Melons	Pucerons, tétranyques	2.25 L/ha	1	N/A	3	1
	Cicadelles du melon  Ne pas appliquer le Malathion sur les cucurbitacées si elles ne sont pas sèches.	2.25 L/ha			3	
Aubergines	Pucerons, tétranyques	1.1 - 2.75 L/ha	4	7	3	12 h
Poivrons	Pucerons	1.1 - 2.75 L/ha	4	7	3	12 h
Betteraves	Pucerons	1.1 - 2.75 L/ha	1	N/A	7	1
Pommes de terre	Pucerons, cicadelles	1.5 - 2.25 L/ha	1	N/A	3	12 h
Oignons (bulbes et oignons verts)	Thrips	2.25 L/ha	1	N/A	3	12 h
Épinards	Pucerons	2.75 - 3.5 L/ha	1	N/A	7	1
Laitue de grande culture	Pucerons, cicadelles à six points	1.5 - 2.25 L/ha	1	N/A	7	1

2013-1900  
2014-04-25

<b>Culture</b>	<b>Ravageurs</b>	<b>Quantité par hectare</b>	<b>Dose totale maximale en une saison</b>	<b>Intervalle Minimal entre les traitements (jours)</b>	<b>Jours avant la récolte</b>	<b>Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)</b>
Céleri	Pucerons, tétranyques	2.75 - 3.5 L/ha	1	N/A	7	1
Laitue de serre	Pucerons, légionnaires, thrips, mouches blanches	1.5 - 2.25 L/ha	2	10	7 (en pomme) 14 (en feuilles)	12 h

2013-1900  
2014-04-25

**Cultures fruitières :**

<b>Culture</b>	<b>Ravageurs</b>	<b>Quantité par 1000 L d'eau</b>	<b>Dose totale maximale en une saison</b>	<b>Intervalle Minimal entre les traitements (jours)</b>	<b>Jours avant la récolte</b>	<b>Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)</b>
Pommes	Pucerons lanigères du pommier Pique-boutons Pucerons verts du pommier Pucerons roses du pommier Cochenilles Tétranyques du trèfle Tétranyques rouges Tétranyques à deux points Tétranyques jaunes* Pyrales de la pomme Charançons de la prune Tordeuses à bandes rouges	1.0 - 2.5 L	2	10	3	Éclaircissage manuel: 3  Récolte manuelle, irrigation à l'aide d'une lance manuelle: 2  Toutes les autres activités: 12 h
N.B. : Le Pro Malathion 50 EC Insecticide Liquide peut endommager les variétés de pommes McIntosh et Courtland si la pulvérisation est effectuée dans les 4 semaines qui précèdent la cueillette.						

2013-1900  
2014-04-25

Culture	Ravageurs	Quantité par 1000 L d'eau	Dose totale maximale en une saison		Intervalle Minimal entre les traitements (jours)	Jours avant la récolte	Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)
Abricots	Lécánies de la vigne, cochenilles brunes, pucerons	2.0 - 2.5 L		2	10	7	Éclaircissage manuel: 3  Récolte manuelle, irrigation à l'aide d'une lance manuelle: 2  Toutes les autres activités: 12 h
Cerises	Pucerons noirs du cerisier, tordeuses de pommier	1.25 - 2.0 L		1	N/A	3	Éclaircissage manuel: 3  Toutes les autres activités: 1

N.B. : Certaines variétés de cerises douces de la Colombie-Britannique peuvent être endommagées.

2013-1900  
2014-04-25

Culture	Ravageurs	Quantité par 1000 L d'eau	Dose totale maximale en une saison	Intervalle Minimal entre les traitements (jours)	Jours avant la récolte	Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)
Raisins	Tétranyques, cicadelles, cochenilles	2.0 L	1	N/A	3	<p>Incision annulaire, écimage-rognage: 5</p> <p>Récolte manuelle, conduite, palissage, effeuillage, taille manuelle, éclaircissage: 4</p> <p>Toutes les autres activités: 12 h</p> <p>N.B. : Les raisins Ribier peuvent être endommagés.</p>
Pêches	Tordeuses orientales du pêcher, charançons de la prune	1.0 - 2.0 L	1	N/A	7	<p>Éclaircissage manuel: 3</p> <p>Toutes les autres activités: 1</p>

2013-1900  
2014-04-25

Culture	Ravageurs	Quantité par 1000 L d'eau	Dose totale maximale en une saison	Intervalle Minimal entre les traitements (jours)	Jours avant la récolte	Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)
Poirés	<p>Phytoptes, psylles du poirier, Cochenilles</p> <p>Pyrales de la pomme, Charançons de la prune, tordeuses du pommier, tordeuses à bandes rouges</p>	<p>1.0 - 2.5 L</p> <p>1.0 - 2.5 L</p>	<p>2</p>	<p>10</p>	<p>3</p> <p>3</p>	<p>Éclaircissage manuel: 3</p> <p>Récolte manuelle, irrigation à l'aide d'une lance manuelle: 2</p> <p>Toutes les autres activités: 12 h</p>
Prunes	Pucerons farineux du prunier, charançons de la prune	1.0 - 2.0 L	1	N/A	3	<p>Éclaircissage manuel: 3</p> <p>Toutes les autres activités: 1</p>

2013-1900  
2014-04-25

Culture	Ravageurs	Quantité par 1000 L d'eau	Dose totale maximale en une saison	Intervalle Minimal entre les traitements (jours)	Jours avant la récolte	Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)
Fraises	Pucerons  Charançons adultes de la racine du fraisier (C.-B. seulement)	1.25 - 2.0 L  2.5 - 3.75 L	2	7	3	12 h
Framboises	Thrips, cicadelles, nitidules du framboisier  Charançons adultes des bourgeons	2.0 - 2.5 L  2.0 - 2.5 L	2	10	1  --	1

2013-1900  
2014-04-25

**Grandes cultures :**

<b>Culture</b>	<b>Ravageurs</b>	<b>Quantité par hectare</b>	<b>Dose totale maximale en une saison</b>	<b>Intervalle Minimal entre les traitements (jours)</b>	<b>Jours avant la récolte</b>	<b>Délais de sécurité recommandés (DS) (Jours)</b>
Blé, Avoine, Seigle, Orge	Pucerons, pucerons verts des graminées, mites des grains d'hiver	1.0 - 2.5 L/ha	1	N/A	7	12 h
Luzerne Trèfle	Pucerons, cicadelles de la pomme de terre, tétranyques, larves des charançons, postiches de la luzerne, cercopes, jeunes sauterelles	2.0 - 2.5 L/ha	2  Luzerne (2 applications par coupe, max. 4 par année)	14	7	12 h
NB: Ne pas appliquer sur les cultures en fleurs  Pas d'application dans les 7 jours qui précèdent les récoltes ou la mise en pâture.						
Tabac de grande culture	Pucerons	1.0 - 2.0 L/ha	1	N/A	7	12 h
Moutarde Colza	Altises, larves des fausses-teignes des crucifères	1.0 L/ha	1	N/A	7	12 h
Lentilles	Sauterelles	1.7 L/ha	2	7	14	1

## Recommandations sur la gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, PRO MALATHION 50 E.C. LIQUID INSECTICIDE contient un insecticide ou un acaricide appartenant au groupe 1B. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à PRO MALATHION 50 E.C. LIQUID INSECTICIDE et à d'autres insecticides ou acaricides du groupe 1B. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population des insectes et acariens si ces insecticides ou acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme une activation du métabolisme. Il est recommandé de suivre des stratégies adaptées à la gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Le cas échéant, utiliser PRO MALATHION 50 E.C. LIQUID INSECTICIDE ou les insecticides ou acaricides du même groupe 1B en alternance avec des insecticides ou des acaricides appartenant à d'autres groupes qui suppriment les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides ou des acaricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides ou les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la tenue de registres de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimiques.
- Surveiller les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur un site ou un organisme nuisible précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec représentant de la compagnie au 1-800-461-6471 ou à [www.agriumat.com](http://www.agriumat.com).

**PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter de respirer la pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la contamination des aliments et des aliments pour animaux. Ne pas contaminer les abreuvoirs ni les ustensiles. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant les activités de nettoyage et de réparation. Il n'est pas nécessaire de porter des gants résistant aux produits chimiques pendant le fonctionnement des pulvérisateurs à rampe d'aspersion. Pulvérisateur manuel: Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus un

2013-1900  
2014-04-25

pantalon long et un vêtement à manches longues de même que des gants et des chaussures résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant les activités de nettoyage et de réparation. Limiter la quantité de matière active manipulée par jour à 6 kg par personne (environ 190 L à une dose de 32,5 g m.a./L).

Se laver après la manutention ou l'emploi. Éviter de contaminer les étangs, les lacs, les ruisseaux et toutes les autres étendues d'eau qui pourraient contenir des poissons, servir à l'irrigation ou à des usages domestiques. Ne pas appliquer

une pulvérisation à base d'huile sur des plantes ornementales car elles pourraient être endommagées. Ce produit

contient un produit à base de pétrole qui est toxique aux organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le lavage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Appliquer uniquement lorsque le risque de dérive vers les zones d'activité humaine (maisons, chalets, écoles et aires de loisirs) est faible. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca).

Pour usage extérieur seulement lorsqu'utilisé dans les zones résidentielles. On entend par aire résidentielle tout endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées pendant ou après une application. Ce sont notamment les habitations, les écoles, les édifices publics et tout autre endroit où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées.

### **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées dans le MODE D'EMPLOI. TOXIQUE pour les oiseaux. TOXIQUE pour les abeilles exposées directement au traitement, à la dérive de pulvérisation ou aux résidus déposés sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur. **NE PAS** appliquer ce produit sur les cultures ou les mauvaises herbes en fleur lorsque des abeilles y butinent. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les abeilles dans les habitats situés à proximité du site d'application. TOXIQUE pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats comme des haies et des terrains boisés à proximité du site d'application. Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une forte pluie est prévue. Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en respectant une bande de végétation entre le site à traiter et la rive du plan d'eau. L'emploi de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, surtout dans les zones où le sol est perméable (par exemple, sol sablonneux) et où la nappe phréatique est peu profonde.

### **PREMIERS SOINS :**

**En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes

2013-1900  
2014-04-25

au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconscient.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Le malathion est une substance organophosphatée qui agit comme un inhibiteur de la cholinestérase. Les symptômes habituels d'une surexposition aux inhibiteurs de la cholinestérase sont les maux de tête, les nausées, les étourdissements, une sudation et une salivation excessives, l'écoulement nasal et le larmolement. Dans les cas d'intoxication plus graves, les symptômes peuvent en outre comprendre des contractions musculaires, de la faiblesse, des tremblements, des troubles de coordination, des vomissements, des crampes abdominales et de la diarrhée. Lorsque l'intoxication constitue un danger de mort, on remarque une perte de conscience, de l'incontinence, des convulsions et une dépression respiratoire accompagnée d'une composante cardiovasculaire secondaire. Traiter selon les symptômes. S'il y a eu exposition, les analyses de la cholinestérase plasmatique et érythrocytaire peuvent donner une idée du degré d'exposition (il est utile, à cette fin, de disposer des données de base). L'atropine, administrée uniquement par injection, est l'antidote privilégié. Les oximes, comme le chlorure de pralidoxime, peuvent avoir un effet thérapeutique s'ils sont administrés au début de la manifestation des symptômes. Cependant, il ne faut les administrer qu'avec de l'atropine. En cas d'intoxication aiguë grave, administrer les antidotes immédiatement après avoir rétabli la perméabilité des voies respiratoires et la respiration. En cas d'exposition par voie orale, la décision de provoquer ou non le vomissement doit être prise par le médecin traitant.

### **ENTREPOSAGE**

Éviter de contaminer l'eau, les aliments destinés à la consommation humaine ou animale pendant l'entreposage ou l'élimination du produit. Conserver le produit dans son contenant original pendant son entreposage. L'isomalathion, un métabolite toxique du malathion, se forme lorsque le produit contenant du malathion est entreposé à une température élevée ou pendant une longue période. Le produit contenant du malathion doit être entreposé dans un endroit frais (< 20 à 23 °C), sec et bien aéré, à l'écart des semences, des engrais ou d'autres pesticides et pendant une période ne

2013-1900

2014-04-25

dépassant pas un an.

**ÉLIMINATION :** Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.